



Ingrid Nappi-Choulet: L'économie numérique en France, un écosystème en formation, des hauts-lieux en voie d'émergence

Le secteur de l'économie numérique a le vent en poupe. En France, sa contribution au PIB est désormais estimée à 5 %, tandis que le nombre d'entreprises de la filière numérique est évalué à 115 000. Conforter cette Net économie en pleine expansion, structurer la filière et en accompagner les acteurs est dès lors devenu un enjeu de taille pour les pouvoirs publics, depuis les collectivités locales jusqu'au plus haut niveau de l'Etat. L'une des réponses les plus visibles apportées par ce dernier a pour nom la French Tech, initiative publique née en décembre 2013 sous le patronage de Fleur Pellerin, alors Secrétaire d'Etat au Numérique. Fédérer, accompagner, promouvoir : tels sont les trois mots d'ordre de cette bannière visant à rassembler les différentes composantes de l'écosystème numérique français. Plus récemment encore, l'idée s'est installée que l'attractivité et l'excellence françaises en la matière impliquait l'internationalisation de cette nouvelle génération d'entrepreneurs. Lancé conjointement en mai 2015 par l'Etat et la Ville de Paris, le French Tech Ticket vise ainsi à attirer les étrangers souhaitant créer ou développer leur start-up à Paris. Dévoilée le 2 mars 2016 par François Hollande, la première vague des lauréats bénéficiera d'un programme d'accompagnement et de mentorat, d'une place dans un incubateur parisien, d'une bourse renouvelable pour un total de 25 000 euros et de facilités pour l'obtention de titres de séjour. La bataille est bel et bien engagée pour attirer les jeunes entrepreneurs, que ce soit entre les métropoles et les pays à l'échelle internationale ou entre les métropoles régionales à l'échelle d'un seul et même pays. De là à conclure à l'éclosion d'une large gamme de Silicon Valleys à la française plus ou moins spécialisées, il y a un pas que certains se gardent bien de franchir, estimant que les conditions ne sont pas pleinement réunies. Le chercheur et penseur Idriss Aberkane, par exemple, considère que si le hardware (l'ensemble des infrastructures et des lieux physiques à disposition) est d'un niveau satisfaisant, le software (l'esprit, la culture) fait encore largement défaut : la formation des jeunes talents, fondée entre autres sur une transmission de la peur de l'échec, compromet à ses yeux l'émergence de véritables Silicon Valleys à la française. S'agissant en tout cas d'héberger ces nouveaux acteurs, il est vrai que les options ne manquent pas : la décennie en cours a vu l'émergence d'une grande diversité de lieux physiques voire de territoires destinés à les accueillir, qui peuvent être répartis en trois catégories. Ce n'est cela dit pas tant la fonction des lieux qui varie, que leur échelle et la nature des investisseurs. [embedded content] La première rassemble la profusion des incubateurs, accélérateurs et autres Fab Labs adossés à différents modèles économiques, de l'hébergement forfaitaire à la prise de participation dans le capital des start-ups sélectionnées. NUMA, Mutinerie, The Family... Les acteurs positionnés sur ce marché ne manquent pas. La Ville de Paris brigue la pole position européenne en la matière, revendiquant en 2015 plus de 100 000 m² d'incubateurs accueillant une partie des quelque 3000 start-ups que compte la capitale. L'inauguration le 9 mars 2016 du Cargo, incubateur se déployant sur six étages et 15 000 m² dans le 19^{ème} arrondissement, vient conforter cette dynamique. Il est présenté comme le plus grand incubateur d'Europe... En attendant d'être détrôné par la Halle Freyssinet, d'ici environ un an. La deuxième catégorie est justement constituée des grands projets architecturaux explicitement destinés à devenir des hauts-lieux de l'économie numérique. Navires amiraux de la French Tech, souvent soutenus voire entièrement portés par le privé, ils conservent dans leur principe les missions d'un accélérateur mais les déploient à une tout autre échelle. Si la Halle Freyssinet et le Cargo à Paris ou la Cité Numérique à Bordeaux s'imposent comme des figures de proue de quartiers en pleine mutation (Paris-Rive Gauche pour la première, Paris Nord-Est pour le deuxième et Bordeaux-Euratlantique pour la troisième), thecamp, près d'Aix-en-Provence, offre une localisation à l'écart des grands centres urbains qui évoque davantage le modèle de la Silicon Valley californienne. Enfin, la troisième catégorie réunit les lieux de l'économie numérique ouverts et/ou gérés par des acteurs

plus classiques de l'immobilier, et sont révélateurs d'une volonté de la filière de prendre en marche le train de la Net économie. Foncières, promoteurs, mais aussi grands groupes de plus en plus soucieux d'intégrer l'open innovation à leur business model : ils sont nombreux à imaginer des immeubles dévolus à ces nouveaux acteurs, voire à convertir quelques centaines de mètres carrés de leur propre patrimoine immobilier en espaces de coworking, lieux de « corpworking », accélérateurs... De fait, la création de valeur est manifeste à plus d'un titre : dans le rapprochement entre start-ups et grands groupes, dans l'optimisation des mètres carrés et bien sûr en termes d'image de marque et d'attractivité auprès des jeunes talents. Premier maillon de la chaîne, l'architecte est lui aussi tenu de réinventer sa manière de concevoir les immeubles à l'aune de ces besoins d'un genre nouveau, ainsi que l'explique Philippe Chiambaretta dans la vidéo ci-dessous. Cette inflexion demeure récente et il est difficile d'en dresser dès à présent le bilan. On peut toutefois d'ores et déjà constater que l'impact des besoins des acteurs du numérique sur les pratiques de ceux de l'aménagement urbain est à double tranchant. Ces besoins, peut-être surévalués, comportent en effet le risque d'aboutir à une certaine forme de standardisation, avec une inclusion un peu systématique de ce type d'espaces novateurs, mais qui le seront de moins en moins, dans la programmation des bâtiments. La revue des projets lauréats de Réinventer Paris est révélatrice de la manière dont promoteurs, investisseurs et architectes ont tendance à se sentir tenus, du moins s'agissant de la capitale française, de prévoir ce type d'espaces dans leurs immeubles, sans toujours en interroger la pertinence contextuelle. D'un autre côté, ces nouveaux espaces pourraient s'imposer comme un ingrédient intéressant de développement économique pour les secteurs urbains peu favorisés. Leur contribution potentielle à l'aménagement du territoire est d'autant plus grande que, s'agissant de déterminer leur implantation géographique, les jeunes entrepreneurs ne lorgnent guère du côté de la Défense et des quartiers d'affaires traditionnels, leur préférant, du moins dans leur phase d'amorçage, des quartiers mixtes et financièrement plus accessibles, quitte à ce qu'ils soient pour l'heure peu orientés business. L'Arc de l'innovation en offre une bonne illustration, qui imagine s'appuyer sur ces acteurs pour dynamiser économiquement l'est parisien et créer du lien entre Paris et les communes limitrophes. On le voit : le numérique peut être un puissant outil d'aménagement du territoire, et pas seulement à travers les innovations technologiques au service de la smart city. Source : **ESSEC** Knowledge , le portail en ligne de l'**ESSEC** dédié à la recherche, à l'expertise et au leadership académique de son corps professoral Ces enjeux sont au cœur du Cahier #4 de la Chaire Immobilier et Développement Durable de l'**ESSEC**. Paru le 15 mars 2016 à l'occasion du MIPIM (marché international des professionnels de l'immobilier), réalisé avec le soutien de Poste Immo et de BNP Paribas Real Estate, il offre l'analyse de 20 penseurs et acteurs de la ville sur le thème: " Le numérique dans la ville de demain : quels enjeux pour l'immobilier ? " Lire aussi : • L'invention d'un Français qui a levé 30.000 euros en 8 heures sur Kickstarter • Économie numérique: un climat nouveau se fait sentir à Bordeaux • L'économie numérique au service d'un rééquilibrage des territoires • Tous les matins, recevez gratuitement la newsletter du HuffPost • Retrouvez-nous sur notre page